


Dessignons notre PAYSAGE



Lors d'une promenade à vélo autour du village, la famille Châtignac observe le paysage, admire les belles vues et profite de la nature. Grâce aux différentes rencontres au fil du parcours, les promeneurs vont mieux comprendre les évolutions du village et de ses alentours. Ils se rendront compte qu'il est important de préserver et de mettre en valeur ce patrimoine riche et fragile que constitue le paysage.

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) est un organisme départemental mis en place à l'initiative du Conseil départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Investi d'une mission de service public, le CAUE est présidé par un élu local.

Le réseau est composé de 92 CAUE, 11 unions régionales, 1 fédération nationale et 1300 professionnels.

Comment est financé le CAUE ?

- par le Département à partir des recettes provenant de la taxe d'aménagement ;
- par les cotisations des membres (collectivités territoriales, associations...);
- par des subventions et participations financières des collectivités et de l'État (Région, ADEME) ;
- par des partenariats publics ou privés.

Quels sont les partenaires du CAUE ?

État, Région, Département, AMF, ATD, ADEME, associations, organismes professionnels.

Qui travaille au CAUE 16 ?

Une équipe pluridisciplinaire composée de trois architectes, de deux spécialistes de la maîtrise de l'énergie, de deux assistantes et d'une paysagiste.

Qui peut consulter le CAUE ?

Les collectivités territoriales, les particuliers, les professionnels, les acteurs de l'aménagement du cadre de vie : tous ceux qui recherchent une information, une aide dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Quelles sont les missions du CAUE ?

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, avec pour missions :

- d'informer et sensibiliser le public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement,
- de former des maîtres d'ouvrages et des professionnels,
- d'informer et conseiller les particuliers qui désirent construire, rénover ou aménager,
- de conseiller les collectivités territoriales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture et de l'environnement.

VOUS ÊTES UN ÉLU OU UN TECHNICIEN D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE ?

- * Vous créez un document d'urbanisme ?
- * Vous voulez accueillir de nouveaux habitants ou professionnels ?
- * Vous aménagez le cœur de votre ville ou de votre village ?
- * Vous construisez un bâtiment public ?
- * Vous restaurez ou réhabilitez votre patrimoine ?
- * Vous adoptez une démarche respectueuse de l'environnement ?


Avant tout projet, prenez un temps de réflexion avec le CAUE. Il peut vous conseiller et vous aider à formuler votre projet, à trouver des professionnels compétents pour sa réalisation, en inscrivant votre collectivité dans une démarche de développement durable.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

- Vous voulez construire ou aménager ?
- Vous envisagez de réhabiliter le bâti existant ?
- Vous désirez restructurer un bâtiment ?
- Vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable ?

Avant tout projet, venez rencontrer un architecte conseiller, un paysagiste, et un conseiller INFO-ENERGIE du CAUE, ils vous conseilleront gratuitement dans vos démarches.



The background is a colorful illustration of a natural landscape. In the foreground, a dirt path winds through a lush green area. To the left, there are large, detailed trees with dark brown trunks and dense green foliage. To the right, a body of water with light green ripples is visible, bordered by more trees. The overall scene is bright and sunny, with dappled light filtering through the leaves.

Le paysage est un bien commun précieux, partagé par tous. Que l'on soit habitant d'une commune, élu, agriculteur, promeneur, nous portons tous un regard sur le paysage, différent selon la sensibilité de chacun. L'exploitation agricole, l'intervention dans un espace naturel, dans les parcs et jardins privés, la gestion des espaces publics, chaque action modifie les paysages et peut perturber leur équilibre. Leur fragilité oblige à se projeter dans le devenir du territoire, à réfléchir en termes de transmission et de responsabilité collective à long terme. Les élus locaux jouent ici un rôle central puisque les instruments de protection des paysages relèvent de l'État et des collectivités locales. Les pouvoirs réglementaires en faveur des paysages sont importants, car au-delà de leur dimension naturelle, on accorde une grande importance à leur valeur patrimoniale et culturelle. La prise en compte des paysages dans les projets d'aménagement et de développement est un enjeu considérable, car d'une part, ils contribuent à créer un cadre de vie agréable pour les populations, et d'autre part, ils sont le reflet de l'identité d'un territoire. Au-delà des projets portés par les collectivités, nos interventions plus modestes et plus quotidiennes devraient s'inscrire dans une vision cohérente et partagée du devenir des paysages au milieu desquels nous vivons.



La famille Châtignac

- La maman : Alice -

- Le papa : Damien -

- Le grand père : Gilbert -

- La petite fille : Zoé -



- L'architecte -

- La paysagiste -

- L'agriculteur -

- Le jardinier -

- Monsieur le Maire -

Les conseillers du CAUE

La clôture végétale



Vous faites du jardinage ?



On plante une haie mixte, avec différentes variétés d'arbustes. Des caducs qui perdent leurs feuilles en hiver et des persistants qui les gardent, comme ça, la haie formera un écran végétal toute l'année ! Et le jardin changera d'ambiance au fil des saisons grâce aux différentes couleurs de feuillages et de floraisons. Les voisins en profiteront aussi !

Persistant



Caduc



En plus c'est facile à entretenir : les arbustes sont tous de hauteur moyenne, il ne faut pas les tailler souvent. Ils forment une haie libre.



On part faire une balade à vélo ?
Allons chercher Grand-père.

Le potager partagé



Pourquoi tu ne fais pas ton potager chez toi Grand-Père ?



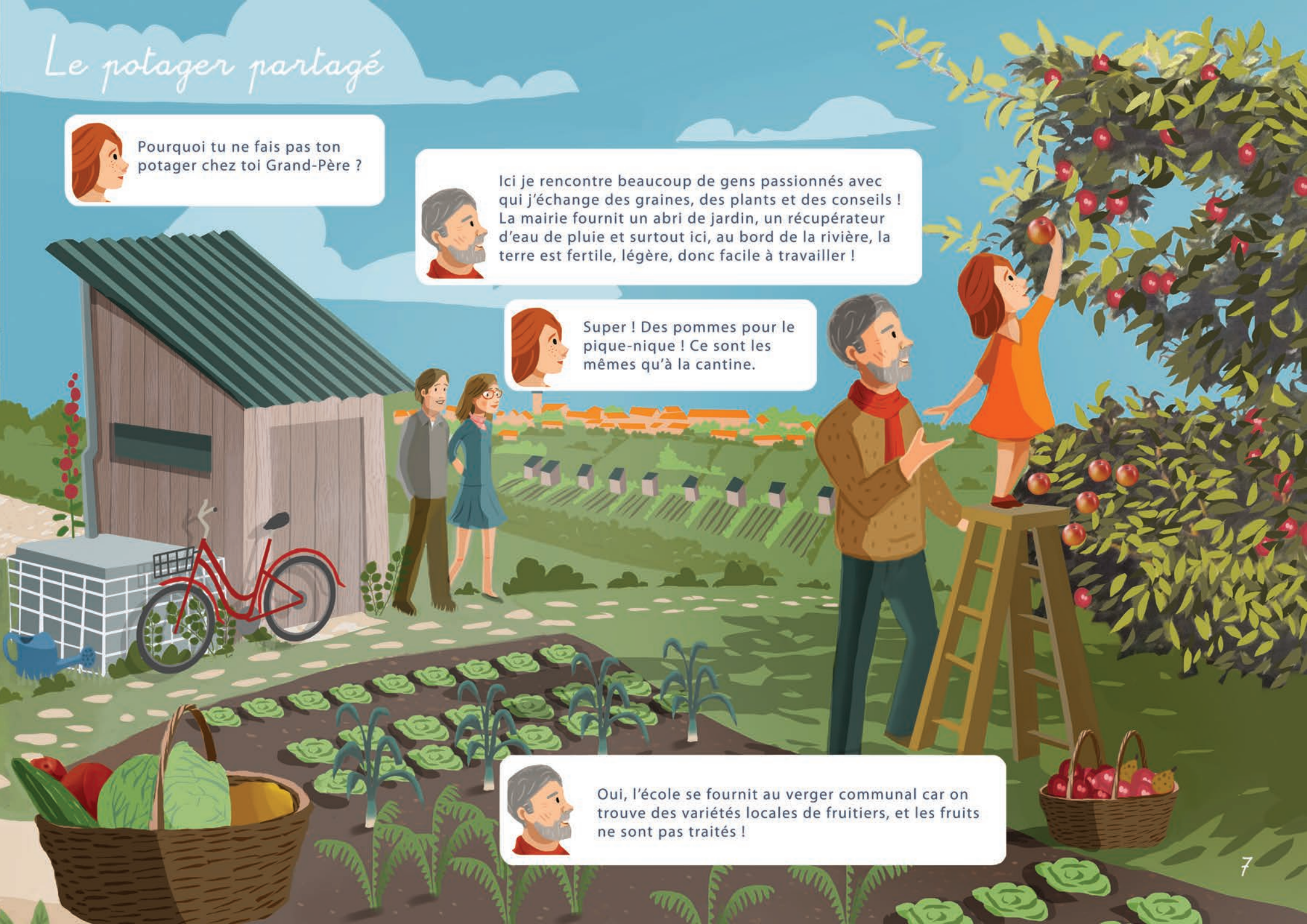
Ici je rencontre beaucoup de gens passionnés avec qui j'échange des graines, des plants et des conseils ! La mairie fournit un abri de jardin, un récupérateur d'eau de pluie et surtout ici, au bord de la rivière, la terre est fertile, légère, donc facile à travailler !



Super ! Des pommes pour le pique-nique ! Ce sont les mêmes qu'à la cantine.



Oui, l'école se fournit au verger communal car on trouve des variétés locales de fruitiers, et les fruits ne sont pas traités !





Ils remplacent les arbres sur la Place de la Mairie ! Allons voir le Maire, il est avec le jardinier.



Nous avons choisi des essences d'arbres locales mieux adaptées au sol, à l'ensoleillement et à la taille du lieu. Le feuillage apportera de l'ombre en été et la terre végétale au pied des arbres favorisera l'infiltration des eaux de pluie.



On fera une taille douce et raisonnée pour ne pas abîmer les arbres. Aujourd'hui nous n'utilisons plus de pesticides ! Les feuilles mortes par exemple, servent de paillis végétal et sont ajoutées au compost.



C'est une gestion différenciée ! Respectueuse de l'environnement, mais adaptée à l'usage de chaque lieu, à sa fréquentation et à sa surface. Certains espaces publics moins fréquentés sont laissés à eux-mêmes, fauchés annuellement, afin d'enrichir la biodiversité, tandis que d'autres demandent plus d'entretien. Cela nous permet d'optimiser nos moyens humains et financiers !



Regardez, des arbres ont été plantés dans le nouveau jardin du souvenir ! Ils s'ajoutent aux cyprès qui servent de repère visuel dans le paysage.



J'ai remarqué que les passages entre les tombes étaient progressivement engazonnés avec des mélanges à petites fleurs, c'est bien plus agréable et les employés communaux doivent gagner un temps précieux !

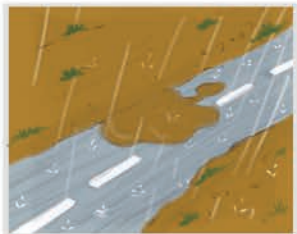
La haie bocagère



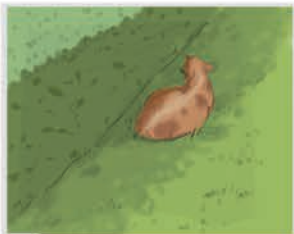
Bonjour Monsieur ! Pourquoi plantez-vous des arbres au bord du champ ? Je pensais qu'à la campagne ça poussait tout seul.

La haie bocagère

Je replante la haie bocagère qui avait été arrachée par le passé. On avait oublié son rôle essentiel :



lutte contre l'érosion des sols



confort des animaux



récupération du bois



refuge de la biodiversité



Coronouiller
Sanguin



La haie n'est pas de la place perdue dans mon champ, bien au contraire !



C'est merveilleux ce cheminement doux, on peut rejoindre le village voisin à vélo en longeant la rivière et découvrir tout le paysage de l'eau, la végétation... les moulins. Et cet endroit est idéal pour pique-niquer tranquillement à l'ombre.



Il n'y a pas si longtemps, c'était difficile d'accéder aux berges. Aujourd'hui il y a même des pontons pour les pêcheurs.



Zoé, tu l'as vu en chemin en longeant les fossés et les ruisseaux, le parcours de l'eau forme un réseau très ramifié.

Cette « trame bleue » s'accompagne de plantes caractéristiques des milieux humides, et au-delà, vers les boisements, c'est tout un ensemble végétal qui constitue la « trame verte ». Ces deux trames sont riches d'échanges et d'équilibres à préserver, tout en veillant à leur continuité.





Allez, encore un peu de courage ! Au bout du chemin on a un magnifique point de vue sur le paysage, avec un peu de chance on apercevra la maison.







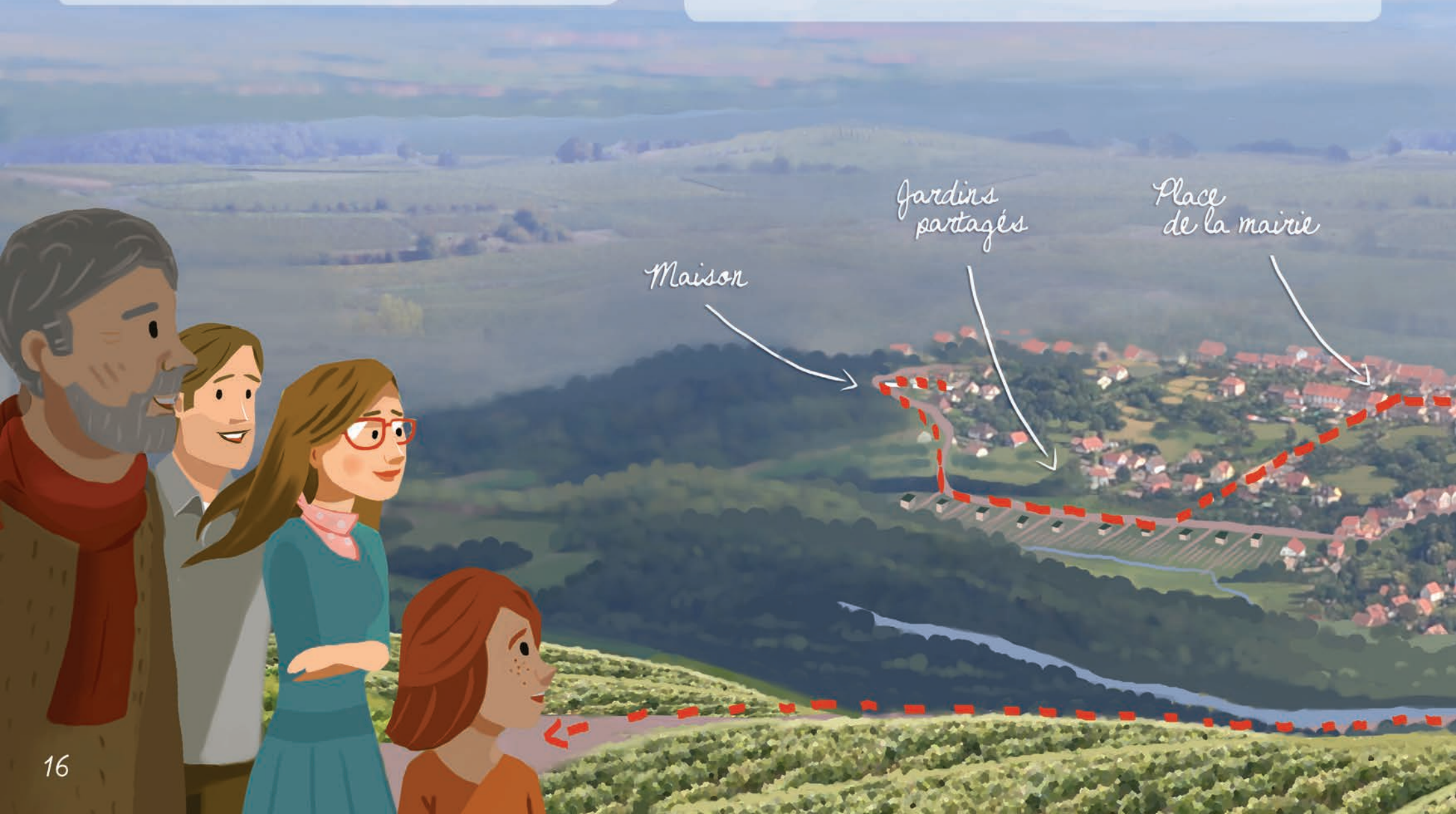
C'est beau ce paysage ! On dirait un tableau !

Bien vu Zoé ! L'idée même du paysage est née quand les peintres de la Renaissance ont commencé à le représenter dans leurs tableaux. Leurs œuvres nous ont aidés à mieux l'observer et à le comprendre.



Mais ça veut dire quoi exactement « le paysage » ?

Une partie du territoire, un agencement de lignes, de couleurs, de formes d'un espace limité. Chacun perçoit le paysage avec ses yeux, mais aussi avec sa propre sensibilité, son histoire. Par exemple toi, tu remarques des petits éléments dans ce paysage, comme ta maison, le jardin de ton grand-père, l'endroit où tu as pique-niqué.





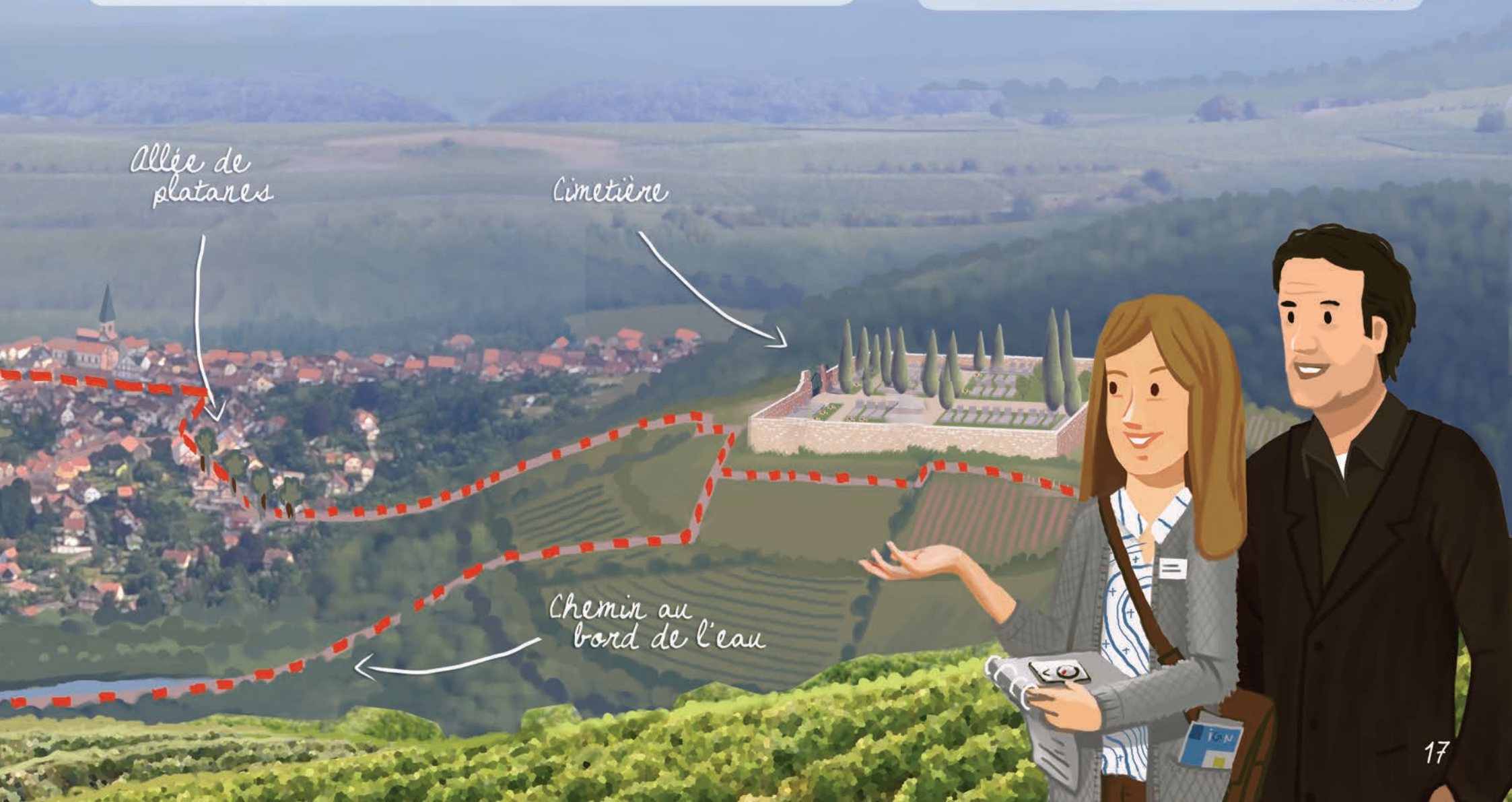
Et vous, comment regardez-vous le paysage ?

Cela s'apprend, c'est une façon particulière de voir ce qui s'étend autour de nous. Quand on analyse un territoire comme celui-ci, la lecture des cartes nous aide à interpréter ce que l'on perçoit sur le terrain. On observe le paysage comme un tout, et on essaie de distinguer ses composantes, comme l'eau, la forêt, le bocage, le bâti...pour mieux comprendre son évolution.

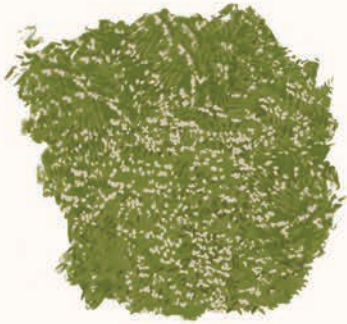


Alors si je reviens dans quelques années, le paysage aura beaucoup changé ?

Il aura évolué bien sûr, la végétation se sera développée, quelques maisons seront apparues, mais aujourd'hui on ne peut pas construire n'importe où. Pour préserver sa continuité, le paysage est beaucoup plus protégé qu'autrefois, il est devenu pour tous un patrimoine.



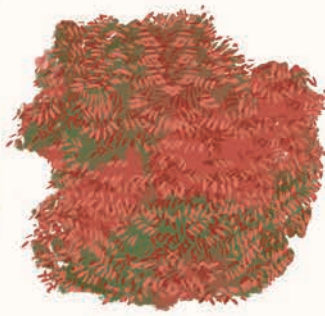
Arbustes de la clôture végétale



Escallonia
Escallonia 'apple blossom'
Fleurs rose clair
H 2-3 m



Viorne tin, Laurier tin
Viburnum tinus
Cymes de petites fleurs
blanches
H 3 m



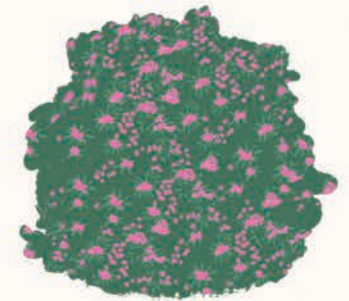
Photinia
Photinia x fraseri 'red robin'
Feuillage rouge vif puis vert / fleurs blanches
H 4 m



Mimosa de Paris
Forsythia x intermedia 'Lynwood'
Fleurs jaunes
H 2-3 m



Deutzia 'Pride of Rochester'
Deutzia scabra 'Pride Of Rochester'
Fleurs doubles, blanches, teintées de rose
H 2-3 m



Weigela 'Bristol Ruby'
Weigela x 'Bristol Ruby'
Fleurs rouge cramoisi
H 2.5 m

Les persistants

Les caducs

Les fruits locaux



Poire Belle épine



Abricotier
Angoumois



Azérolé anisé



Tardive
de Mansle



Reinette grise
de Saintonge



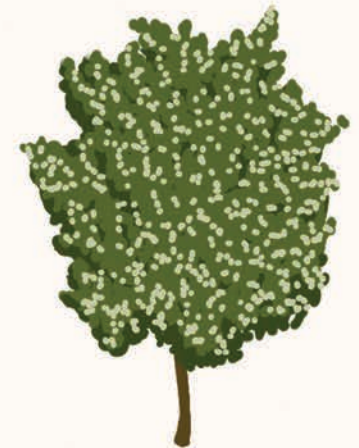
Arbre à soie
Albizia julibrissin
H 6-10 m



Arbre de Judée
Cercis siliquastrum
H 10 m



Tilleul de Henry
Tilia Henryana
H 12-15 m



Sophora du Japon
Sophora japonica
H 20-25 m

Essences de la haie bocagère



Erable champêtre
Acer campestre
H 5-15 m



Néflier
Mespilus germanica
H 4-6 m



Noisetier commun
Corylus avellana
H 2-5 m



Fusain d'Europe
Euonymus europaeus
H 4 m

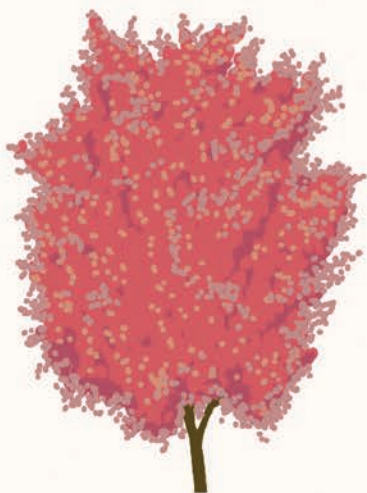


Sureau noir
Sambucus nigra
H 4-5 m



Viorne obier
Viburnum opulus
H 5 m

Les arbres du village



Frêne à feuilles étroites 'Raywood'
Fraxinus angustifolia 'Raywood'
H 25 m



Tulipier de Virginie
Liriodendron tulipifera
H 20-30 m



Marronnier d'Inde
Aesculus hippocastanum
H 20-30 m



Tilleul argenté
Tilia tomentosa
H 30 m



Platane à feuilles d'érable
Platanus x acerifolia
H 25-35 m

- CAUE -
31 bd Besson Bey
16000 Angoulême



CAUE de la Charente
05 45 92 95 93
caue16@wanadoo.fr
www.caue16.fr

Fédération Nationale des CAUE : www.fncaue.fr



VOUS VOUS INTÉRESSEZ AU PAYSAGE,
À L'URBANISME ET À L'ENVIRONNEMENT ?

Venez découvrir nos expositions, participez à nos tables rondes et à nos ateliers pour les scolaires. Consultez notre site ou celui de la fédération nationale.



By Fyghostudio